

VACANCES D'ÉTÉ

Accueils de loisirs



6 JUILLET >
28 AOÛT
inclus *

**HORAIRES ET
TARIFS SUR
VILLEMOMBLE.FR**

INSCRIPTIONS

DU 13 AVRIL AU 10 MAI 2026

INFORMATIONS : villemombje.fr | **PORTAIL FAMILLE**

Pôle des affaires scolaires et périscolaires
13 bis, rue d'Avron
01 49 35 25 27 | enfance@mairie-villemombje.fr
www.villemombje.fr | espace-citoyens.villemombje.fr



* Centres fermés le
mardi 14 juillet et le
lundi 31 août 2026



SOMMAIRE



- **PRÉSENTATION : PAGE 3**



- **LES ACCUEILS OUVERTS DURANT L'ÉTÉ :
PAGES 4-5**



- **ACTIVITÉS À LA BASE DE CHAMPS :
PAGES 6**



- **IMPORTANT : PAGE 7**



- **PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ
(PAI) : PAGE 8**



- **PETITS JEUX : PAGE 9-10**



PRÉSENTATION

Les accueils de loisirs de Villemomble, structures d'accueil éducatives, ont pour objectif de développer chez l'enfant ses capacités à appréhender le monde, afin de lui permettre de former sa personnalité, tout en tenant compte de ses besoins et de l'aspect ludique. C'est pourquoi, l'équipe des accueils de loisirs élabore des projets pédagogiques et d'animation qui sont le support de cette démarche.

Durant les vacances d'été, des activités manuelles, des jeux collectifs, des pique-niques et des stages d'initiations sportives sont organisés, pour permettre aux enfants de vivre un réel moment de détente et de dépaysement.

Les plannings d'activités seront consultables, en début de séjour, sur le site de la ville afin de connaître le programme journalier www.villemomble.fr.

- Des informations ponctuelles peuvent être données sur les structures sous forme d'affichettes. Consultez-les, pour le bien-être de votre enfant.
- Vous trouverez à l'intérieur de cette brochure, les renseignements pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs.
- Le pôle des affaires scolaires et périscolaires peut vous renseigner si vous le désirez par **messagerie** via votre **portail famille** ou au **01 49 35 25 27**.

NOUS SOUHAITONS À TOUS LES ENFANTS UN AGRÉABLE SÉJOUR!



1^{ER} SÉJOUR

Les accueils de loisirs seront ouverts :

DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 31 JUILLET 2026 INCLUS
(centres fermés le mardi 14 juillet)

MATERNEL

GALLIENI

Accueille les enfants de
Gallieni et Montgolfier
94 av. du Général Gallieni
06 12 45 94 72

FOCH MATERNEL

Accueille les enfants de
Foch maternelle Anne Frank
73 rue Bernard Gante
06 29 83 22 96

SAINT-EXUPÉRY

Accueille les enfants de St Ex.
Mauriac, Pasteur et Prévert
56 avenue des Roses
06 10 39 01 32

ÉLÉMENTAIRE

SAINT-EXUPÉRY

Accueille les enfants
de Saint-Exupéry et Leclerc
49 avenue des Roses
06 10 50 04 82

FOCH 1,2,3 SOLEIL

Accueille les enfants de
Foch 1, 2, 3 Soleil, Lamartine,
et Anne Frank
35 rue Saint Louis
06 25 55 57 44



2^{ÈME} SÉJOUR

Les accueils de loisirs seront ouverts :

DU LUNDI 3 AOÛT AU VENDREDI 28 AOÛT 2026 INCLUS
(centres fermés le lundi 31 août)

MATERNEL

ANNE FRANCK MATERNEL

Accueille les enfants
d'Anne Frank, Montgolfier,
Foch et Gallieni
21-25 rue de la carrière
06 09 09 48 93

PASTEUR

Accueille les enfants de
Pasteur, Prévert, Mauriac
et Saint-Exupéry
26 avenue Detouche
06 09 39 14 80

ÉLÉMENTAIRE

ANNE FRANCK ÉLÉMENTAIRE

Accueille les enfants de
Lamartine, Foch 1, 2, 3 Soleil,
Anne Frank, Leclerc et St-Exupéry
élémentaire
21-25 rue de la carrière
06 09 09 48 93



LA BASE DE CHAMPS-SUR-MARNE POUR LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS

Cet été, dans le cadre des activités des accueils de loisirs élémentaires, les enfants pourront bénéficier, durant une semaine en juillet et en août, d'activités en plein air à la base de Champs-Sur-Marne (sous réserve de confirmation de la structure).

Cette semaine est réservée (en fonction des places disponibles) aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs la semaine complète (voir les dates avec le directeur de l'accueil de loisirs).

Diverses activités terrestres et nautiques seront proposées aux enfants telles que **canoë-kayak, voile, escalade, trampoline**. Ils pourront se baigner dans l'espace aménagé de l'étang afin d'être sensibilisés à la baignade en « eau trouble ».

Il n'y a pas de coupon supplémentaire à remplir ; pour y participer, sollicitez le directeur de centre (places limitées).

Il est rappelé que pour les activités nautiques, le test préalable aux activités nautiques est obligatoire.

Il n'y a pas de coupon supplémentaire à remplir, pour y participer, sollicitez le directeur du centre (places limitées).

(Ces activités sont comprises dans le prix de journée de l'accueil de loisirs)



IMPORTANT

FICHE SANITAIRE

Pour la sécurité de votre enfant, ce document est **indispensable et obligatoire** sur les accueils de loisirs. N'hésitez pas à l'actualiser, le cas échéant via votre portail famille et à en informer le directeur de l'accueil de loisirs ou son adjoint.

Ce document est nécessaire pour participer aux sorties.

PENSEZ AUX ÉQUIPEMENTS

Dans un sac à dos fournir à votre enfant :

- Une gourde
- Crème solaire
- Chapeau ou casquette
- Maillot de bain
- Serviette de bain
- Vêtement de pluie (ex : K-way)
- Une paire de baskets
- Une paire de chaussette

Toutes les affaires devront être marquées à son nom.

ATTENTION : afin d'éviter tout accident, nous vous déconseillons très fortement les chaussures qui ne se ferment pas (ex : claquette ou tongs).

En raison d'allergies chez certains enfants, nous vous remercions de ne pas mettre d'aliments dans les sacs à dos de vos enfants.

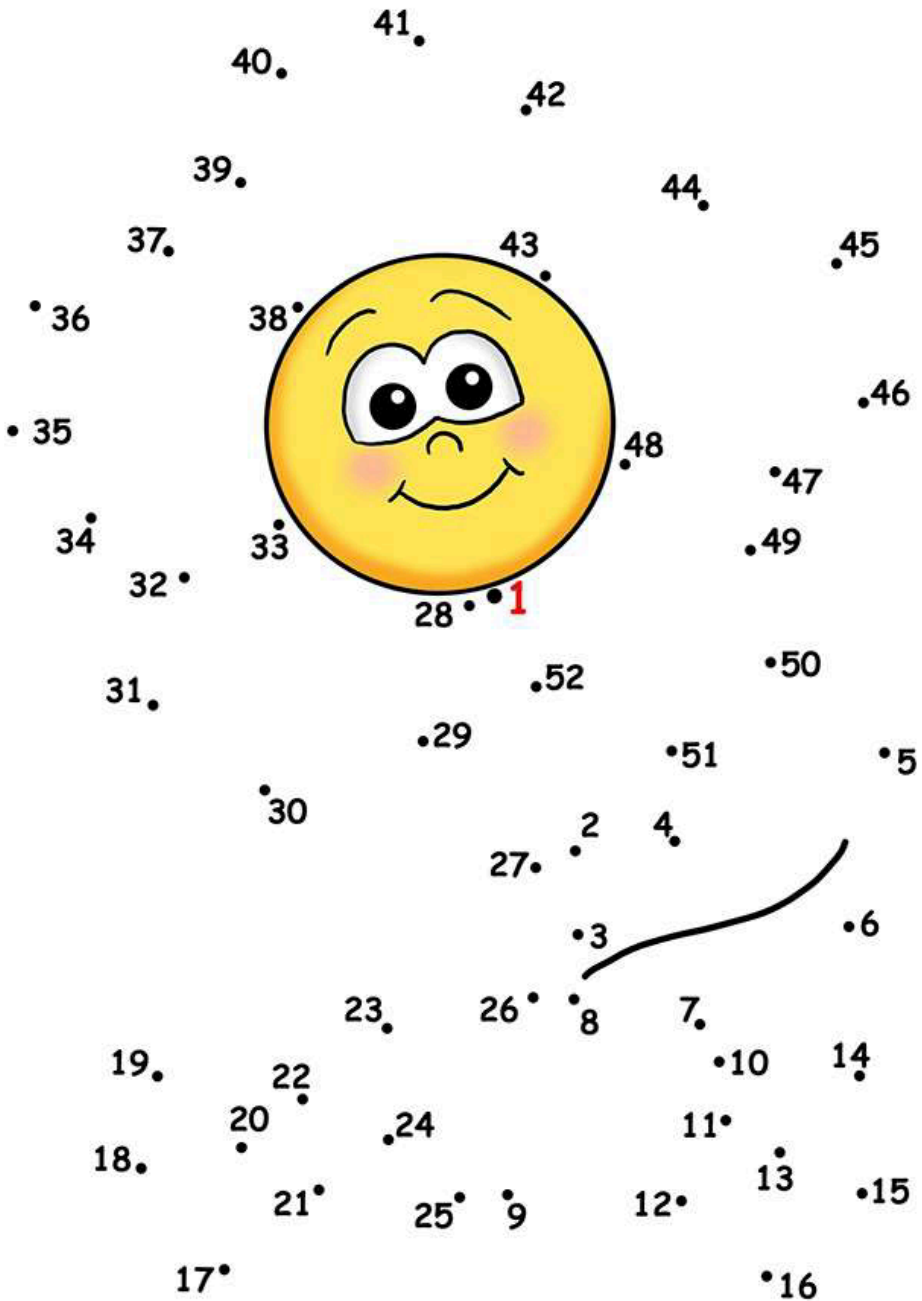
PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

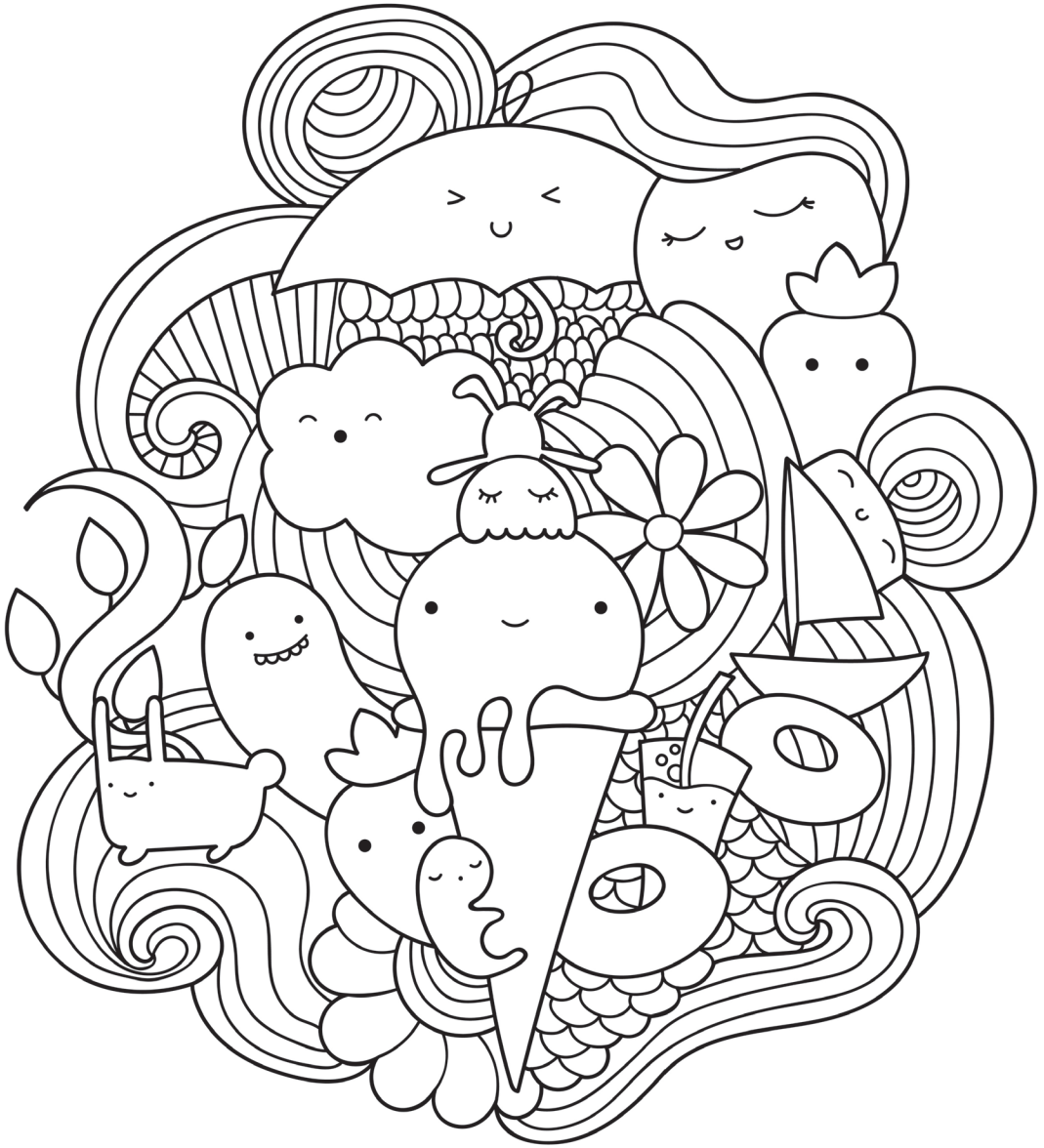


- Si votre enfant à un PAI avec médicaments, ces derniers seront à récupérer le dernier jour de fréquentation sur son accueil habituel à l'année afin de les remettre dès le premier jour au directeur de l'accueil de loisirs où il sera accueilli durant l'été.
- Concernant les enfants scolarisés en écoles privés fréquentant uniquement les accueils de loisirs durant les vacances scolaires : les médicaments sont à remettre au directeur le premier jour et à reprendre le dernier jour de fréquentation.

Passez de belles vacances! ☀️

Relie les points dans l'ordre chronologique. ✏️







Villemombe